

Expression(s)



JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLICIEN – N° 13 – FÉVRIER 2026

www.saint-felicien.fr



ÉDITO



Une nouvelle année vient de commencer, empreinte d'optimisme et symbole de renaissance avec son lot de nouvelles résolutions !

Parmi les faits marquants de l'année 2025, la fermeture de l'usine Samov-Nidec est le plus difficile pour notre commune. Je m'associe à la douleur des employés licenciés et de leur famille. Je souhaite une perspective économique au bâtiment pour que des personnes puissent vivre et travailler au pays. Je m'adresse aux employeurs : vous pouvez bénéficier d'une prime de revitalisation liée à cette fermeture en créant des emplois. Plusieurs l'ont déjà fait sur la commune, et c'est encore possible. Ensuite j'exprime mon inquiétude pour l'agriculture face à la dermatose nodulaire des bovins. Cette situation est dramatique pour les exploitations touchées et stressante pour les autres. Notre alimentation et l'entretien de nos campagnes dépendent des agriculteurs. Souhaitons qu'ils puissent à nouveau travailler sans cette angoisse supplémentaire.

Je veux souligner un projet décisif, en cours de réalisation, pour le bien-être des San Farcios et des habitants aux alentours : celui de la Maison de santé qui facilitera l'accès aux soins et améliorera la prise en charge. Je remercie le maître d'ouvrage Ardèche Habitat pour avoir tenu sa promesse.

Le recensement de la population de notre commune est en cours ; je compte sur vous pour réserver un bon accueil aux trois agents recenseurs dont je salue le travail exigeant. D'ailleurs en 2025, Saint-Félicien a eu la joie d'accueillir 11 naissances, c'est une bonne nouvelle pour sa jeunesse et ses écoles. Belle année 2026 à toutes et à tous.

YANN EYSSAUTIER, MAIRE DE SAINT-FÉLICIEN



Pourquoi une Maison de santé ?

En France, la santé constitue l'attente numéro un des citoyens. Cependant, l'accès à la santé est très inégal en fonction du lieu d'habitation.

● Les zones rurales sont défavorisées

Elles sont souvent synonymes de déserts médicaux : les distances, le manque de transport et le faible nombre de professionnels rendent parfois l'accès aux soins plus difficile.

● Les habitants attendent des initiatives

Celles-ci doivent viser à promouvoir aussi bien l'accès aux soins qu'un environnement favorable à leur santé. Ces soins de proximité renforcent une prise en charge rapide et de meilleure qualité.

● Une Maison de santé est attractive pour les professionnels

Elle offre de meilleures conditions de travail, facilite l'installation des médecins et des paramédicaux, réduit l'isolement professionnel et renforce l'offre de soins.

● L'installation d'une Maison de santé pluridisciplinaire reste prioritaire

La première pierre de la Maison de santé de Saint-Félicien a été posée le 17 juillet dernier et depuis, les travaux se poursuivent à un rythme soutenu. Les locaux abriteront des professionnels de santé : médecins, cabinets infirmiers, soins infirmiers à domicile (SSIAD), orthophoniste, kinésithérapeutes, ostéopathe, médecine chinoise... Aujourd'hui 85 % des cabinets sont réservés.

Construite et financée par Ardèche Habitat, elle sera terminée fin 2026. Durant les 20 prochaines années la Commune reversera à Ardèche Habitat les loyers encaissés auprès des professionnels de santé.

Vœux de la municipalité



La cérémonie s'est tenue le vendredi 16 janvier avec plus de 200 personnes. Un point a été fait sur les actions et les réalisations de l'année 2025 et de ce début d'année. La cérémonie s'est poursuivie par des échanges autour du verre de l'amitié.

AMÉNAGEMENT

Agrandissement de la cour de l'école publique

Les travaux de la Maison de santé ont été mis à profit pour agrandir la cour de l'école publique Michèle Bernard d'environ 150 m². Elle sera réaménagée, en lien avec l'équipe enseignante, pour améliorer son utilisation par les jeunes de l'école et du centre aéré.

9 logements à la place du HLM le Sardier et de l'ancienne caserne



Le HLM Le Sardier a été minutieusement démolie l'été dernier.

ADIS construira 9 logements sur sa parcelle et celle de l'ancienne caserne des pompiers cédée à l'euro symbolique. Ce partenariat a permis de faire aboutir ce projet de logements dont la commune a besoin.

Le bâtiment de l'ancienne caserne a été recyclé sans aucun coût de démolition pour la commune.

Un abri vélo sur la place Chantaroux



Arche Agglo a offert à la commune un abri vélo dans le cadre de son schéma directeur cyclable pour favoriser l'usage du vélo. Positionné sur la place Chantaroux, l'abri vélo pourra être déplacé en fonction du projet de rénovation des toilettes publiques.

Raccordement à l'eau potable aux Sagnes et aux Soies

Le projet d'adduction de l'eau potable, aux Sagnes et aux Soies, que la municipalité a soutenu pour raccorder 7 habitations dans ce secteur plein sud, a été validé le 13 octobre dernier en comité syndical de Cance-Doux.

Et la fibre ?

Elle est installée dans de nombreux endroits, mais il reste encore du travail. Nous travaillons avec les entreprises Axione et ADTIM afin de solutionner les points de blocage.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie pour signaler tout problème avec la fibre.

VOIRIE

Des routes rénovées

Une grave émulsion et un enduit bicouche gravillonné ont été appliqués sur la route de Brintenas. Différentes sections de voirie communale ont également été renouvelées : quartier Chatelas, quartier Martouret ainsi que le parking devant le site du Secours populaire.

Des quartiers sécurisés

L'installation des chicanes à Bard n'a pas donné satisfaction aux riverains. Des marquages en résine gravillonnée seront appliqués pour délimiter visuellement la largeur des voies circulées. Des bandes d'alerte seront posées à la Croix des Rameaux, et la vitesse sera limitée à 30km/h sur une portion de la traversée du village. Les enrobés étant désormais prêts, ces chantiers seront programmés dès que la météo sera favorable.

ENVIRONNEMENT

Un éclairage public plus économe



144 luminaires sont actuellement remplacés par des leds, en partenariat avec Territoire d'énergie Ardèche (ancien SDE 07) qui prend en charge la moitié du financement. Ainsi la facture d'électricité diminuera de 14 500 € par an. Le retour sur investissement se fera sur 6 ans. Quelques dysfonctionnements sont occasionnés mais tout rentrera dans l'ordre à la fin des travaux, en février.

L'eau, un sujet préoccupant

Vous étiez nombreux aux conférences organisées en partenariat avec l'UPVH de Tournon : *L'eau que nous sommes, un élément vital en péril*, le 24 septembre avec Julie Duquesne, journaliste indépendante et *Les retenues d'eau, solution ou problème?* le 7 octobre avec Renaud Dumas, chargé d'étude gestion quantitative pour le syndicat mixte du bassin versant du Doux et animateur du projet de territoire pour la gestion de l'eau du Doux.

Le 7 novembre, un atelier citoyen, organisé par le syndicat mixte du bassin versant du Doux, prolongeait la réflexion : *L'eau : un bien commun, une responsabilité partagée.*

Fresque de l'eau

Après la Fresque du climat, Arche Agglo a également offert au conseil municipal l'atelier sur la Fresque de l'eau qui s'est déroulé fin janvier. C'est l'occasion de mieux connaître la problématique et les enjeux liés à cette ressource vitale.

Atlas de la biodiversité communale

 12 communes d'Arche Agglo dont Saint-Félicien ont été retenues pour produire un Atlas de la biodiversité communale (ABC).

Cet outil permet de mieux connaître les espèces animales et végétales de notre territoire. Diverses actions sont prévues : cartographie de la flore et recensement de la faune afin de sensibiliser à la préservation de notre patrimoine naturel.



- **1 106 personnes ont fréquenté La Chapelle depuis son ouverture**
- **85 % des locaux de la Maison de santé sont réservés**
- **12 communes d'Arche Agglo sont retenues pour l'Atlas de la biodiversité**
- **86 enfants, provenant de 56 familles, ont été accueillis au centre aéré en 2025**
- **144 luminaires sont remplacés par des leds**

CULTURE / PATRIMOINE

Grosse fréquentation à La Chapelle

Depuis son inauguration en juillet 2025, La Chapelle n'a pas désempli.

Un public diversifié la fréquente que ce soit pour les séances d'Écran village ou pour les événements qui s'y produisent. Ce lieu attire spectateurs et artistes. Une programmation est affichée jusqu'en mai 2026, et une autre est en préparation.

Du cinéma pour les écoles



Le 16 janvier à La Chapelle, 133 enfants des deux écoles ont assisté à des séances de cinéma offertes par la CLAS (ancien CCAS).

La matinée était consacrée aux maternelles et au CP avec *La princesse et le rossignol*. L'après-midi, les CE et CM découvraient *Le secret des mésanges*. La journée se terminait avec un goûter offert par l'association des artisans et commerçants du pays de Saint-Félicien.

Journées du patrimoine

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre, l'exposition *St Félicien hier et aujourd'hui* à La Chapelle et les visites guidées sur les anciens commerces du village ont rassemblé 245 personnes.

Le lotissement Lardenne est en route



Il est devenu constructible en mars 2025 par modification du Plan local d'urbanisme. Deux solutions s'offrent à la Commune : porter le projet ou le faire porter. La solution d'un lotissement communal avec le cabinet géomètre DMN est étudiée ; une rencontre avec des investisseurs aura lieu pour prendre la bonne décision. Les travaux d'accès au lotissement sont prévus pour février.

JEUNESSE

Conseil municipal des jeunes

Le Conseil municipal des jeunes s'est concentré sur l'aménagement du City park :

- plantation de cinq arbres dont trois micocouliers, un bouleau et un saule;
- pose d'un filet dans une cage de foot;
- commande de deux bancs.

Deux nichoirs, offerts par l'antenne locale de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), seront installés sous la voûte de la place de l'église et à l'entrée du parking des écoles.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

San-Farcios, un grand merci

Ce dernier bulletin du mandat est l'occasion pour nous de vous souhaiter nos meilleures vœux pour cette nouvelle année.

Nous voulions également vous exprimer nos remerciements les plus chaleureux pour votre soutien, vos mots d'encouragement et de gratitude pendant ces 6 années en tant qu'élus de l'opposition et pour toutes les années précédentes.

Cette belle aventure avec et pour vous, et notre cher Saint-Félicien s'achève en mars. Une page se tourne pour deux d'entre nous, mais continue pour Jean-Luc.

Encore merci.

JEAN-PAUL CHAUVIN, SONIA HUGUET ET JEAN-LUC REYNAUD

Un partenariat du Conseil municipal des jeunes avec l'Ardéchoise est à l'étude.

Record de fréquentation pour le centre aéré



En 2025, 86 enfants issus de 56 familles ont été accueillis au centre aéré, géré par le centre socio-culturel de Tournon, qui offre de multiples activités encadrées par une équipe professionnelle.

CITOYENNETÉ

Recensement : 5 janvier au 14 février



Le recensement de la population est un acte civique obligatoire qui établit la population officielle de chaque commune.

Du 5 janvier au 14 février 2026, trois agents recenseurs, recrutés par la mairie, parcourront le territoire communal.

Une carte tricolore d'agent recenseur vous permettra de les reconnaître.

Merci d'avance pour votre participation et votre disponibilité.

INSTALLATIONS

Deux nouvelles professionnelles de santé



Depuis cet été, Thaïs Tracol, orthophoniste, est installée dans les locaux du bas de l'hôpital.

Quant à Georgiana Ginsca, elle a aménagé son cabinet de kinésithérapie dans l'immeuble communal le Martouret au 71, Grande Rue.

Le site de Rochefort désormais communal



Le site de Rochefort et son accès sont devenus propriétés de la Commune.

Cet achat à la SCI Mistler a été signé chez le notaire le 20 janvier dernier pour un montant de 39 000 €.



Un nouveau restaurant : L'ômaje

Début février, Didier Touret va ouvrir un restaurant, L'ômaje, à la place de l'ancienne crêperie l'Antre Deux.

Le nouveau gérant fera de la «cuisine de grand-mère», comme il aime à dire, avec des produits frais.

EXPRESSION(S)

MAIRIE DE SAINT-FÉLICIEN

21, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

07410 SAINT-FÉLICIEN

TÉL. 04 75 06 16 70 - www.saint-felicien.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION : YANN EYSSAUTIER

MISE EN PAGE : CATHERINE REYNAUD

IMPRIMÉ EN MAIRIE

DÉPÔT LÉGAL : FÉVRIER 2026